



## PARIS/AVON/LORREZ LE BOCAGE & CIRCUIT DU BOCAGE – 02 Juillet 2017 DEROULEMENT ET REGLEMENT DES EPREUVES

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### 1. EPREUVES

Epreuves ouvertes aux licenciés de la Fédération Française de Cyclisme (voir catégories ci-dessous)

#### **A – Epreuve en ligne du matin-Paris/ Avon/ Lorrez-le-Bocage**

Ouvertes aux coureurs de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégories, Juniors et Pass Open

Circuit de 120,7 kms dont 3 tours finaux de 9,4 kms.

**DEPART FICTIF : AVON** "Maison dans la vallée 27-29 rue du vieux rû" - Rue Nelly Kopp - rue de la république - rue de la vallée de Changis - rue Georges Clémenceau - à droite rue Jacques Durand - à gauche avenue de Nemours - à droite rue Bezout – RD 138 direction Veneux les Sablons ancienne rte de bourgogne - traversée RD 137 - FONTAINEBLEAU - à droite RD 301 dite rte Ronde - traversée RD 606 au carrefour de la Croix Montmorin.

#### **DEPART REEL:**

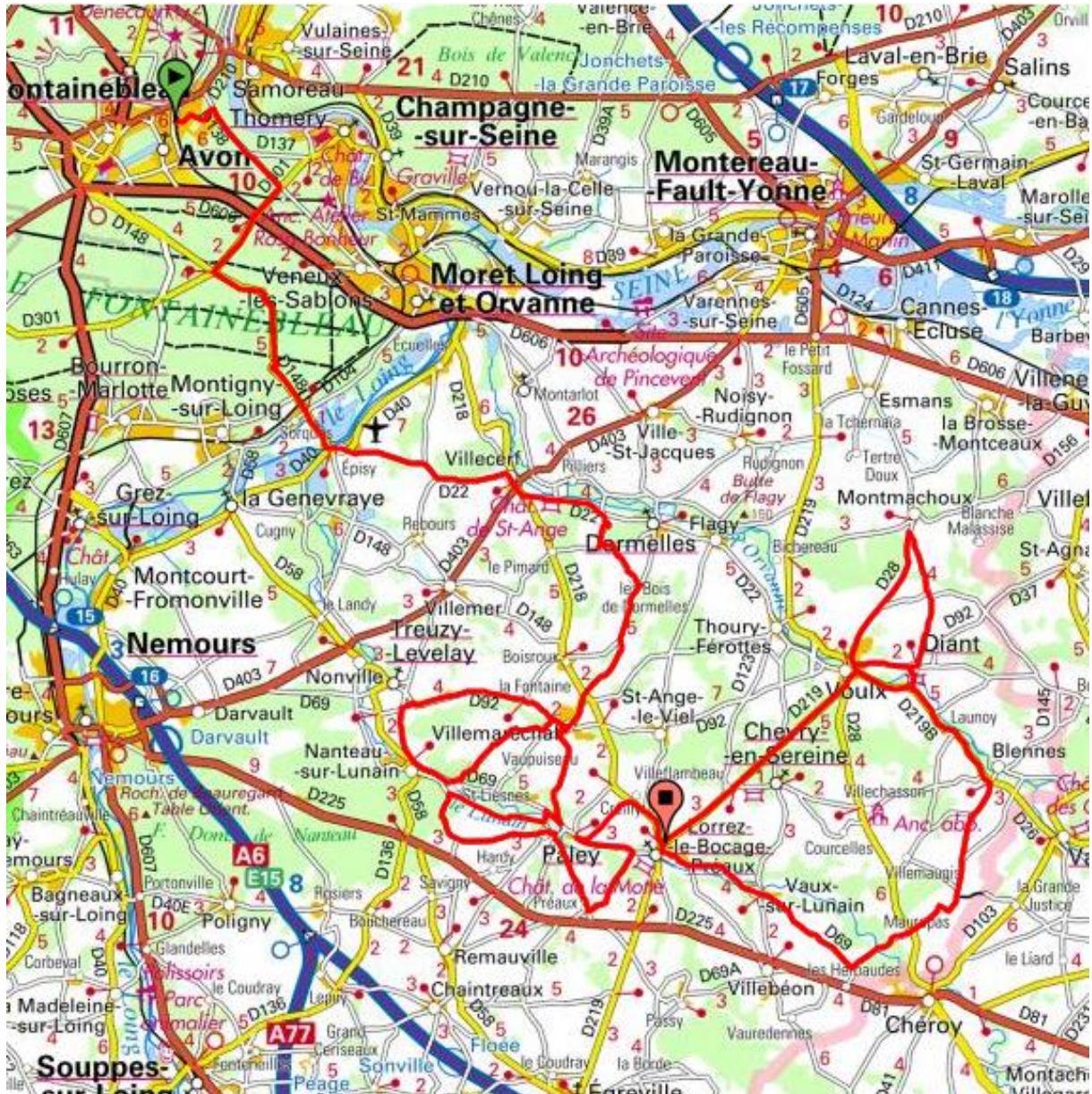
RD301 dite rte Ronde - à gauche au carrefour de la Croix du Grand Maître RD 148 - SORQUES tout droit - EPISY - à gauche direction RD 40 puis RD 22 direction Villecerf - descente côte de train - traversée RD 403 direction Lorrez le Bocage - à gauche RD 22 direction Dormelles jusqu'à Challeau - à droite rue de la Garenne - Les Bois de Dormelles - à droite RD120 direction Villemaréchal - traversée RD 218 - VILLEMARECHAL - rue du silo - à droite rue de la Mairie - rue de la Fontaine - RD 92 jusqu'à TREUZY-LEVELAY - rue de la vigne au Vieux - à gauche RD58 route de la Côtes des Barres - NANTEAU SUR LUNAIN - à gauche RD69 rue de Lorrez le Bocage - LES ORTURES - à gauche rue de Villemaréchal - VILLEMARECHAL - à gauche rue de Chochi - à droite rue de la Fontaine - à droite rue de l'Eglise - à gauche RD120 rue des Fermés - PALEY - à droite RD69 rte de la Vallée - à gauche C14 rte du Petit Moulin - à droite rue des Ricordeaux - NANTEAU SUR LUNAIN vallée de Saint Liesne - à gauche rue de Villeneuve - à gauche rue de Nuisemont - rue de Villeneuve - rue de Paley- rte de Bouloy - PALEY - RD120 à droite rue de la Mairie - à droite RD120E3 - PREAUX - rue des Prés - à gauche RD120E2 rue des Bois - LORREZ LE BOCAGE à gauche RD 69 - rue de Lorrez - LES GROS ORMES - à droite C7 - LE PETIT CREILLY - à droite RD218 rte de Moret - LORREZ LE BOCAGE - à droite rue du 19 Mars 1962 - rue Mathurin Bery RD219 - à gauche RD69 rue Emile Bru - RD69 Villenouette - VAUX SUR LUNAIN - RD69 rte de Lorrez - VILLENIARD - à GAUCHE C6 Rue de la Tuilerie - rte de Villeniard - BLENNES – traversée RD 28 – RD 145 Maurepas – Les Sorins – à gauche RD 219B Launoy – RD 219 B puis à droite direction DIANT – rue de l'église – à droite Grande Rue – à gauche route de Montmachoux – MONTMACHOUX à gauche RD 28 VOULX route de Montmachoux – à gauche route de Diant – DIANT Grande Rue – à droite rue de l'Eglise – direction RD 219 B – à droite RD 219 B VOULX – à gauche rue des Tilleuls – à gauche RD 219 Grande Rue - rue des Percherons – RD 219 VILLEFLAMBEAU - RD219 - LORREZ LE BOCAGE - à droite rue du 19 mars 1962 - RD218.

ENTREE SUR LE CIRCUIT FINAL (9km400 à effectuer 3 fois) : Arrivée par Voulx RD219 Rue Mathurin Bery, Entrée sur le circuit final à droite par la RD218 Rue du 19 mars 1962 – RD218 - à gauche Le Petit Creilly – Paley Les Gros Ormes à droite Rue de Lorrez - RD69 Route de la vallée— à gauche RD120 Rue du Gault puis le Grand Moulin – à gauche RD120E3 Rue de la Mairie– Préaux Rue des Prés – à gauche RD120E2 Rue des Bois- à droite LORREZ LE BOCAGE RD69 Rue des Fontaines – à gauche Rue de l'église.

Dernier tour : arrivée tout droit rue Emile Bru après la Mairie.



### Plan du circuit en ligne







### Plan du circuit final





## B – Epreuves de l’après-midi – Circuit du Bocage

### Epreuves ouvertes aux minimes et aux cadets

#### Circuit de 9, 400 kms

Départ Lorrez le Bocage-Préaux Rue Emile Bru - à droite Rue de l’église - à gauche RD218 Rue du 19 mars 1962- RD218 - à gauche Le Petit Creilly – Paley Les Gros Ormes à droite Rue de Lorrez -. RD69 Route de la vallée- à gauche RD120 Rue du Gault puis le Grand Moulin – à gauche RD120E3 Rue de la Mairie – Préaux Rue des Prés – à gauche RD120E2 Rue des Bois- à droite LORREZ LE BOCAGE RD69 Rue des Fontaines – à gauche Rue de l’église.

Dernier tour : arrivée tout droit Rue Emile Bru après la Mairie.

#### Plan du circuit des minimes et cadets



#### a) Matin – Ordre des départs et règlement de la course

Catégorie	Heure départ	Nombre tours	Distance en kms
2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> catégories, Juniors et Pass’Cyclisme Open Départ fictif à Avon à la Maison dans la Vallée	08 :45	1	92.4
2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> catégories, Juniors et Pass’Cyclisme Open Départ réel km 0 Route Ronde RD301 après la traversée de la RD 606 Carrefour le la Croix Montmorin	09 :00	3	28.3

Chaque coureur devra se présenter 10 minutes au minimum avant l’heure du départ.



Un véhicule suiveur conduit par un licencié FFC (directeur sportif ou autre) autorisé pour 5 coureurs d'un même club ou de plusieurs clubs. Le nombre de véhicules suiveurs est limité à 15 véhicules si moins de 120 participants et à 20 au maximum si plus de 120 participants  
L'ordre fera l'objet d'un tirage au sort avec priorité aux clubs inscrits au prix d'équipe, les véhicules seront placés par l'organisateur.

L'ensemble des participants (coureurs, suiveurs, signaleurs) et coureurs distancés devront respecter les règles du Code de la Route. Tout coureur devra respecter les commissaires et exécuter leurs demandes.

Pour tout autre point, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Cyclisme et du Comité d'Ile de France.

Les informations courses seront émises sur radio dont la fréquence sera communiquée aux directeurs sportifs (dotés de leur propre radio) au briefing d'avant-course.

L'organisation mettra à disposition un véhicule d'assistance technique neutre dans lequel pourront être déposés des matériels identifiés au nom d'un club ou d'un coureur et un camion-balai.

L'organisation a prévu un service médical composé d'un médecin et d'une équipe de secours à bord d'une ambulance qui suivront intégralement la course qui interviendront si nécessaire en liaison avec les services de secours habilités.

Selon le règlement fédéral, tout coureur engagé, tout suiveur et tout personnel technique des équipes devront être assurés contre les accidents pouvant intervenir au cours de l'épreuve et leurs conséquences en matière de responsabilité civile, de frais médicaux, d'hospitalisation et de rapatriement vers leur domicile et ce, bien que l'organisateur ait une assurance organisation. L'organisateur sera déchargé de toute responsabilité en cas de manquement.

Tout coureur qui, à l'entrée dans le circuit final, accuserait un retard de plus de 30 minutes devra abandonner sur ordre du commissaire.

Un contrôle anti-dopage est prévu à l'arrivée à Lorrez le Bocage. Tout coureur devra vérifier au podium s'il fait partie des coureurs qui y sont convoqués.

## **b) Après-midi : Ordre des départs**

Horaires de départ, nombre de tours et distance :

Catégorie	Heure départ	Nombre tours	Distance en kms
Minimes	14 :00	3	28.200
Cadets	15 :30	6	56.400

Chaque coureur devra se présenter 10 minutes au minimum avant l'heure du départ.  
Aucune voiture suiveuse n'est autorisée en dehors des véhicules de l'organisation.  
Tout coureur doublé ne devra, en aucun cas, prendre les roues du groupe qui le double.  
Les participants respecteront le Code de la Route.

Pour tout autre point, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Cyclisme et du Comité d'Ile de France.





## **2. DOSSARDS**

### **A – Epreuve du matin**

Les dossards seront remis aux coureurs à partir de 7 heures 30 à la Maison dans la Vallée 27 – 29 Rue du Vieux Rû à AVON (77210) sur présentation de leur licence. Le coureur, prendra connaissance préalablement de son numéro de dossard avant de présenter à la table, muni de sa licence et de 2 € qui serviront de caution pour son dossard et lui seront rendus au retour de son dossard. Il signera la feuille d'émargement.

Les dossards seront rendus soit au podium d'arrivée Rue Emile Bru à Lorrez le Bocage soit lors du protocole à la Mairie de Lorrez-le-Bocage 1 Rue Emile Bru.

Tout coureur qui abandonne remettra son dossard soit au podium soit à un véhicule de l'organisation.

### **B – Epreuves de l'après-midi**

Les dossards seront remis aux coureurs à la Mairie de Lorrez le Bocage, 1 Rue Emile Bru sur présentation de leur licence. Le coureur, prendra connaissance préalablement de son numéro de dossard avant de présenter à la table, muni de sa licence et de 2 € qui serviront de caution pour son dossard et lui seront rendus au retour de son dossard. Il signera la feuille d'émargement.

Les dossards seront rendus soit au podium d'arrivée Rue Emile Bru à Lorrez le Bocage soit lors du protocole à la Mairie de Lorrez-le-Bocage 1 Rue Emile Bru.

Tout coureur qui abandonne remettra son dossard au podium.

Horaires de remise des dossards :

Catégorie minimes	De 13 :00 à 13 :45
Catégorie cadets	De 14 :30 à 15 :15

## **3. CLASSEMENTS**

Les classements seront faits par le collège des commissaires de la FFC.

## **4. REMISE DE RECOMPENSES**

Les récompenses seront remises à l'issue de l'épreuve du matin vers 12 :30 et à l'issue des 2 épreuves de l'après-midi à la Mairie de Lorrez-le-Bocage 1 Rue Emile Bru. Seront récompensés :

### **a) Epreuve du matin**

3 premiers au scratch de l'épreuve
Premier de chacune des catégories (2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> catégorie, junior, pass'cycliste open) s'ils ne sont pas sur le podium
3 premiers du classement du meilleur grimpeur
L'équipe remportant le prix d'équipe



## b) Epreuves de l'après-midi

### 1. Course minimes

3 premiers au scratch de l'épreuve
3 premiers minimes 1 et 3 premiers minimes 2 s'ils ne sont pas sur le podium au scratch
1 <sup>ère</sup> féminine minime 1, minime 2, cadette 1 et cadette 2 si elles ne sont pas sur le podium du scratch ou sur les podiums des 3 premiers minimes 1 et 2
1 <sup>er</sup> du VCFA masculin et féminin
L'équipe remportant le prix d'équipe

### 2. Course cadets

3 premiers au scratch de l'épreuve
3 premiers cadets 1 et 3 premiers cadets 2 s'ils ne sont pas sur le podium au scratch
1 <sup>ère</sup> féminine cadette 1, cadette 2, junior 1 ou junior 2 si elles ne sont pas sur le podium du scratch ou sur les podiums des 3 premiers cadets 1 et 2
1 <sup>er</sup> du VCFA masculin
L'équipe remportant le prix d'équipe

Les cyclistes récompensés devront être en tenue cycliste et donc revêtir le maillot de leur club.

Un pot de l'amitié sera organisé à l'issue de la remise des récompenses.

## 5. ENGAGEMENTS :

Les engagements sont faits par les clubs sur le site du Comité d'Ile de France ou sur place, auprès des commissaires, si le nombre maximum de coureurs autorisés le permet. Les tarifs sont ceux du Comité d'Ile de France

## 6. NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS ATTENDUS

Catégorie	Nombre de coureurs maximum
2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , juniors, pass'cycliste open	150
Minimes	150
Cadets	150
	450